

La Révolution à Marseille vue par un Espagnol

LETTRES DE JUAN DE LA ROSA,
CONSUL D'ESPAGNE A MARSEILLE 1789-1793

Depuis longtemps l'attention des historiens de la Révolution française a été attirée par l'intérêt des dépêches des diplomates étrangers.

Les ministres des Etats-Unis, d'Angleterre et d'Espagne, Governor Morris (1), Lord Gower (2), Fernan Nunez (3) et Iriarte (4), pour ne citer que ceux-ci, portent sur les événements révolutionnaires un témoignage d'autant plus objectif qu'ils sont moins directement impliqués dans le drame qu'ils retracent.

Mais par contre, les correspondances des agents consulaires ont laissé les chercheurs jusqu'à présent indifférents. L'historien des événements politiques trouvera certes moins de renseignements dans les correspondances consulaires que dans les dépêches diplomatiques. Mais les consuls, portés

(1) *Journal de gouverneur Morris, ministre plénipotentiaire des Etats-Unis en France 1789-1792*. Paris, Plon, 1907.

(2) Gower (Georges Granville Leveson) duke of Sutherland. *The Despatches of earl gower, english ambassador at Paris from june 1790 to August 1792*. Cambridge, University press, 1885.

(3) Mousset (Albert). *Un témoin ignoré de la Révolution, le Comte de Fernan Nunez, ambassadeur d'Espagne à Paris, 1787-1791*. Paris, champion, 1904.

(4) Chaumié (Jacqueline). *Lettres de Don Domingo de Iriarte, chargé d'affaires d'Espagne en France au premier ministre comte d'Aranda, juin-août 1792*. Paris, 1946, (extrait de l'Annuaire bulletin de la société de l'Histoire de France). On trouvera dans cet ouvrage la bibliographie des correspondances et mémoires d'étrangers résidant en France pendant la Révolution. Nous renvoyons aussi à notre travail sur Iriarte pour la bibliographie des ouvrages concernant les relations diplomatiques entre l'Espagne et la France pendant la Révolution.

de par leurs fonctions, à examiner les événements sous l'angle économique, mettront dans leurs rapports des observations qui intéresseront particulièrement le sociologue et l'économiste.

Il faut noter d'autre part que les consuls étaient rarement changés de postes ils faisaient presque toute leur carrière dans une même ville, où ils se mêlaient intimement à la vie des différentes classes de la société, alors que les diplomates demeuraient plus spécialement en contact avec la Cour.

Marseille, pendant les premières années de la Révolution fut au premier rang du combat pour la liberté. Rappelons seulement le rôle de Mirabeau aux États-Généraux de 1789 et des Fédérés marseillais au 10 août.

La correspondance de Juan de La Rosa tire son intérêt non seulement du rôle prépondérant de Marseille pendant la Révolution, mais de la personnalité même de Juan de La Rosa.

Les rapports que ce consul adresse à Madrid, sont remplis d'observations judicieuses et originales sur les événements révolutionnaires. Un historien qui ne connaîtrait pas la psychologie des agents espagnols à l'étranger à la fin du XVIII^e siècle pourrait être surpris par l'indépendance de jugement de Juan de La Rosa.

Le caractère espagnol naturellement anarchiste, se plie mal à des règles fixées d'avance. Chaque agent conserve son autonomie et ses réactions envers la Révolution française divergent selon le tempérament et les idées de chacun. Alors que Las Casas (1) à Venise, Llano (2) à Vienne, étaient des partisans actifs de la contre-révolution, Galvez (3) à Pétersbourg entretenait des relations amicales avec Genet (4) le ministre jacobin et Iriarte, dans le même temps à Paris, ne cachait pas ses sympathies pour les monarchiens.

Juan de La Rosa, sans se préoccuper des directives du cabinet de Madrid, retrace les péripéties de la Révolution

(1) Las Casas (don Simon de) 1742-1798, ambassadeur d'Espagne à Venise de 1786 à 1795.

(2) Llano (don José-Agustin de Llano y Quadra marquis de...) 1720-1794, ambassadeur d'Espagne à Vienne de 1788 à 1794.

(3) Voir sur le chevalier de Galvez, ministre d'Espagne à Pétersbourg : *Recueil des Instructions aux ambassadeurs, t. IX, Russie.*

(4) Genet (Edmond-Charles-Edouard) 17...1834. Chargé d'affaires de France en Russie. Voir sur Genet : *Recueil des Instructions aux ambassadeurs, Russie, t. IX.*

marseillaise sinon avec l'ardeur d'un jacobin du moins avec l'enthousiasme d'un vrai démocrate.

Juan de La Rosa avait fait presque toute sa carrière consulaire en France. Après avoir exercé un poste subalterne au consulat d'Espagne à Paris, il fut nommé consul à Marseille autour de 1760. Il y avait donc environ une trentaine d'années qu'il exerçait les fonctions de consul à Marseille lorsque la Révolution éclata.

Le poste de consul d'Espagne était très important par le contrôle que son titulaire exerçait sur le commerce franco-espagnol en Méditerranée. Par ses fonctions, il était en relation avec les personnalités les plus en vue de la cité et à même de connaître les problèmes économiques de l'heure dans toute leur complexité.

Depuis trente ans qu'il résidait en Provence, Juan de La Rosa s'était intégré à la vie de Marseille. Alors qu'Iriarte, le chargé d'affaires d'Espagne à Paris, décrit les journées populaires de 1792, sans avoir compris la grandeur du peuple de Paris, La Rosa partage les espoirs et les craintes de sa cité d'adoption.

Pendant les quatre premières années de la Révolution, depuis la convocation des États généraux au printemps 1789 jusqu'à la déclaration de guerre de la Convention à l'Espagne en mars 1793, nous suivrons à travers les lettres de Juan de La Rosa, mois par mois, les péripéties de la Révolution marseillaise.

ANNÉE 1789

Au printemps de 1789, l'agitation était vive à Marseille et dans toute la Provence. L'année 1788 avait été très dure : es récoltes mauvaises. L'inégalité des impôts se faisait plus ourdement sentir.

L'annonce de la convocation des États Généraux permettait d'espérer une ère de justice et de liberté. Mirabeau était alors à l'aurore de sa gloire. En janvier 1789 aux États de Provence il avait défendu avec son éloquence torrentielle les intérêts du Tiers-Etat.

Mirabeau et les Etats Généraux. — La Rosa (1) dans une lettre à Floridablanca le 30 mars 1789, décrit l'élection de Mirabeau à Marseille par le Tiers-Etat :

« Je suppose que V. E. est pleinement informée, et mieux
« que nous ne le sommes à Marseille, des événements impor-
« tants qui, depuis quelques mois, se déroulent en France.
« On veut obtenir que chaque français participe selon ses
« possibilités aux charges du pays, afin de diminuer d'au-
« tant la part des plus pauvres.

« Je suppose aussi que V. E. est bien informée de l'op-
« position qu'un projet aussi sain rencontre auprès de nom-
« breux membres des premières classes du Royaume : Le
« Clergé et la Noblesse, et enfin qu'elle est au courant des
« dispositions que prend le gouvernement français pour réa-
« liser ses intentions sans violence et avec l'accord de tous.

« La noblesse de la Provence a imité et même dépassé l'op-
« position que manifesta la noblesse bretonne. Elle a même
« refusé d'admettre pour la représenter un de ses membres
« parce qu'il a déclaré, d'abord en réunion publique puis par
« écrit, qu'il adoptait les idées de la Cour et les opinions ac-
« tuelles en faveur du Tiers-Etat. Ce membre de la noblesse
« s'appelle le comte de Mirabeau. C'est le même qui, il y a
« quelques années, écrivit contre notre banque nationale,
« commettant en cette circonstance plus d'une faute.

« Le comte de Mirabeau ne s'est pas inquiété des critiques
« de ses collègues ni préoccupé de les calmer. Il s'est absenté
« d'Aix, s'est rendu à Paris, a séjourné à Aix quelques jours,
« puis est revenu à Marseille. Sans doute qu'à Marseille on
« l'attendait et que le sachant, le comte de Mirabeau trouva
« opportun de se faire retenir une place au théâtre.

« Dès son arrivée à Marseille, plus de soixante jeunes gens
« vinrent le féliciter de son attitude envers le Tiers-Etat et
« l'accompagnèrent au théâtre à la lueur des torches. A son
« entrée dans sa loge, il fut acclamé par toute l'assistance
« qui lui demanda de se rendre à une place plus visible. Il
« y consentit. Aussitôt lui tomba sur la tête une couronne de
« lauriers, contenant un billet où étaient écrits des vers très

(1) Toutes les lettres de Juan de La Rosa que nous citons dans ce travail, sont conservées à l'Archivo histórico de Madrid, dans la liasse : Estado 4001.

« flatteurs. Après la représentation, il fut accompagné à la
« lueur des flambeaux par un chœur de musiciens et environ
« mille personnes. Le jour suivant ces démonstrations conti-
« nuèrent et le troisième jour, le comte de Mirabeau sortit
« de Marseille pour se rendre à Aix, accompagné d'une nom-
« breuse jeunesse à cheval et d'un grand nombre de musi-
« ciens et d'équipages, en présence de plus de soixante mille
« personnes qui l'acclamaient. Puis Marseille retrouva son
« calme habituel et elle s'y maintint l'espace de deux jours. »

Les Émeutes de Mars et Avril 1789. — La tranquillité ne dura pas longtemps. Mirabeau avait en effet besoin pour entretenir sa popularité de l'agitation des masses. D'autre part aucun remède n'avait été porté à la cause même des troubles. La pénurie et la cherté des denrées devenaient chaque jour plus intolérables et le 23 mars le peuple se porta vers le magasin des vivres déchaînant une grave émeute.

Cet incident ne semble pas avoir beaucoup ému Juan de La Rosa : « Sans que l'on sache comment, raconta-t-il, plus
« de cinq cents personnes du petit peuple se réunirent. Ils
« envahirent les magasins du distributeur des viandes, rece-
« veur du droit de farine ; ils y causèrent des désordres et
« des dégâts. Ils passèrent ensuite à l'hôtel de ville où ils
« firent de même, et pour terminer à la maison où descend,
« quand il vient à Marseille, l'Intendant de cette province,
« qui est en même temps premier président au parlement
« d'Aix ; ils y commirent encore de plus grands dégâts, pour
« se venger de la pénurie de pain et de viande.

« Mais, comme on promit au peuple de diminuer les prix,
« les émeutes et les désordres cessèrent, d'autant plus facile-
« ment que le maire, son assesseur et le subdélégué avaient
« disparu et que l'Intendant n'était pas à Marseille. »

En l'absence des autorités officielles, des jeunes gens, dont Jean-François Lieutaud, Louis Arnaud et le chevalier de Libertat, qui, par la suite, se signalèrent pendant la Révolution, aidèrent les quelques membres de la Municipalité demeurés à Marseille, à rétablir l'ordre public :

« Les quatre assesseurs qui restaient à Marseille usèrent
« de moyens si doux que les désordres ne se reproduisirent
« plus. Comme il n'y avait pas de troupes à Marseille, des

« compagnies de jeunes se formèrent pour garder la ville,
« et pour maintenir la paix.

« Presque en même temps que ces événements, avaient
« lieu à Marseille, de semblables désordres éclataient à Tou-
« lon, La Seyne, Sisteron et Aix, mais plus graves, car il y
« eut des morts, alors que pas une goutte de sang n'a été ver-
« sée à Marseille. »

Ces premières émeutes qui éclatèrent un peu partout en France au printemps 1789 refroidirent de nombreux enthousiasmes et détachèrent des nouvelles réformes un certain nombre d'esprits timorés (1). Mais Juan de La Rosa voit au contraire dans leur synchronisme une raison d'espérer en un avenir meilleur : « Il faut noter, Monsieur, que le petit peuple de Marseille était très tranquille, avant que le comte ne vienne dans cette ville. De même le petit peuple d'Aix, avant que Mirabeau ne retourne de Marseille à Aix. Et enfin que, sous le prétexte de ces désordres, le comte a été appelé d'Aix à Marseille et de Marseille à Aix, pour les apaiser, car il est devenu l'idole du Tiers-Etat dans cette province.

« Reste à savoir si tout a été l'effet du hasard, ou bien si on n'a pas, dans le Royaume, conçu l'idée de réveiller le Tiers-Etat pour mettre un frein à la Noblesse et au Clergé, afin de faciliter ce que la Cour désire et en général tout le Royaume, qui se prépare aux États généraux. »

L'optimisme de Juan de La Rosa avait, ainsi qu'on vient de le voir, pour principal fondement, la conviction que Louis XVI était favorable au Tiers-Etat et désireux de détruire les privilèges de la Noblesse et du Clergé.

Quelques jours plus tard, le 6 avril, il faisait à nouveau part à Floridablanca, de l'heureux tour que prenaient les événements :

« On continue à Marseille de jouir de la tranquillité depuis
« les derniers troubles et cela grâce aux prudentes disposi-

(1) En particulier Mounier. Cf. Vermale. *L'Egérie de Mounier*. Annales de la Révolution française, 1936, p. 245.

Voir sur la grande peur en Provence : *La grande peur dans le Var*. Ann. de la Rév. fr., 1935, t. XII, p. 256 et *La grande peur à Saint Rémy de Provence*. Ann. de la Rév. fr., 1936, t. XIII, p. 357.

On remarquera qu'à Marseille, comme à Saint-Rémy, la foule s'est soulevée dans la crainte de manquer de blé et en profita pour constituer une milice bourgeoise. Une fois le calme rétabli le peuple demeura armé et prêt à s'insurger de nouveau.

« tions qui ont été prises avec l'aide combinée de sept mille
« jeunes gens, qui forment nuit et jour des patrouilles de vo-
« lontaires. Ils ont su se faire respecter, nettoient la ville des
« malfaiteurs et ainsi permettent au gouvernement d'ac-
« complir ses nouvelles réformes. Ces sept mille jeunes gens
« forment un corps très brillant qui pourrait s'élever à trente
« mille. Jusqu'à présent, ils ne sont pas à la charge de l'Etat
« et semblent disposés à former une sorte de milice.

« De ces avantages le Gouvernement tirera parti en faveur
« des Etats généraux du Royaume qui se célébreront à Ver-
« sailles, le 27 de ce mois, où l'on pourra vérifier l'utilité
« d'avoir selon une sage politique, réveillé le Tiers-Etat. On
« pourra aussi expérimenter un autre avantage dans le fait
« que le Clergé et la Noblesse de cette province acceptent de
« contribuer aux impôts du Tiers-Etat, ce qui enrichira
« considérablement le Trésor Public et soulagera le Tiers-
« Etat qui payait auparavant pour tous.

« Les autres villes de cette province, où comme à Marseille
« l'extrême pénurie de vivres servit de prétexte pour se ré-
« volter, ont retrouvé le calme, à la suite de mesures éner-
« giques de baisses des prix, momentanément nécessaires.

« Comme le pain et la viande ne pouvaient être maintenus
« à des prix aussi bas, le comte de Mirabeau, en qui cette ville
« a placé une grande confiance, a pris l'affaire en mains. Il a
« fait imprimer une lettre qu'il adresse au peuple de Mar-
« seille, lui exprimant en substance que les prix du blé étant
« élevés, ceux du pain ne pouvaient pas être bas. Cette let-
« tre est très curieuse, instructive et cordiale. Elle a produit
« l'effet désiré ; établissant trois prix pour trois qualités de
« pain : un prix intermédiaire entre l'ancien prix élevé et
« le bas prix fixé par la prudence du moment. Ces mesures ont
« été accueillies par des applaudissements, cependant que
« l'on prend aux Etats Généraux, des décisions définitives. »

Juan de La Rosa suit avec la plus grande sympathie, l'évo-
lution des événements.

Le 20 avril, il écrit à Floridablanca que les huit députés
de Marseille, sont partis pour Paris. Le ton de sa lettre est
plein d'espoir. Marseille continue à jouir d'une grande tran-
quillité et notre espagnol s'émerveille que l'on puisse maintenir

un tel calme dans une ville de plus de cent cinquante mille habitants dont de nombreux étrangers.

Cependant, le Parlement d'Aix et l'Intendant de Provence ne jugeaient pas avec le même optimisme les troubles qui, dans le courant de mars, avaient agité Marseille. A leur instigation, une Déclaration et des Lettres patentes du 16 avril 1789 confèrent à des commissaires du Parlement d'Aix le soin d'enquêter sur la cause des « attroupements et émotions » de Provence, afin d'y rétablir l'ordre.

Mais cette mesure fut annulée sur l'intervention auprès du gouvernement des députés de la Sénéchaussée.

La Rosa, en vrai marseillais, se méfiait de l'intrusion dans sa ville d'adoption d'agents du Parlement d'Aix. Lorsqu'on apprit que les manœuvres du Parlement d'Aix avaient été déjouées, il s'en réjouit vivement : « Si ces commissaires « étaient venus à Marseille, écrivait-il le 6 mai à Floridablanca, ils n'auraient provoqué que des désordres. »

Pendant l'été 1789, Marseille suit avec un intérêt passionné, les événements de Paris. Le 8 juillet, La Rosa écrivait à Floridablanca : « Le Tiers-Etat en France est fortement agité « par sa réunion à la noblesse et au clergé, qui s'est réalisée « à Paris. Mais il y a encore des gens mal intentionnés qui « veulent tout démolir en provoquant des désordres ou en « les préparant. Dieu veuille intervenir pour tout apaiser. « Pendant ce temps, nous nous disposons à Marseille, à il- « luminer cette nuit. »

Durant tout l'été 1789, tant que l'Assemblée n'eut pas légiféré sur la nouvelle organisation communale, Marseille fut profondément divisée par la lutte entre les partisans de l'ancienne municipalité et ceux favorables à la nouvelle, inaugurée pendant les émeutes de mars.

Le Conseil des Trois ordres s'était substitué à la faveur des troubles, à l'ancien conseil de trente-six membres et maintenait l'ordre grâce à une milice citoyenne. Le comte de Caraman, commandant de Provence, s'efforça les premières semaines de juillet 1789 de réintégrer l'ancienne municipalité dans ses prérogatives. Mais, sous la pression populaire, il dut rétablir le 20 juillet le conseil des Trois ordres.

A cette même date, La Rosa décrivait avec enthousiasme à Floridablanca la paix qui régnait à Marseille, grâce à la

bonne administration du comte de Caraman (1). Sa sympathie pour la Révolution s'alliait avec un amour non moins vif de sa tranquillité. Il approuve les mesures de sécurité, prises par la municipalité : fermeture du port comme en temps de guerre, patrouilles la nuit dans la ville et dans le port sur des barques, obligation pour les marius étrangers de dormir la nuit sur leurs bateaux, expulsion des étrangers sans domicile, etc... etc...

« Grâce à ces dispositions, il n'y a aucun désordre actuellement à Marseille, et M. de Caraman, commandant de cette province a su inspirer une si grande confiance par sa conduite, sa douceur, son jugement sain et sa prudence que l'on espère qu'il n'y aura pas d'autres émeutes, bien que ce même commandant ait licencié la moitié de sa troupe. »

Cependant, le 27 juillet, La Rosa note que « si les faits ne révèlent aucun trouble, les esprits sont très agités. »

L'émeute du 19 Août, dite de la Tourette. — Les événements donnèrent bientôt raison à La Rosa. Caraman manquait d'énergie. Sa douceur tant vantée par La Rosa, n'était pas à la mesure des circonstances. Avec des intentions droites, sa conduite manquait de franchise. Sans être hostile aux réformes, il prenait des dispositions pour les enrayer et irritait le peuple sans le soumettre. Aussi, le 19 août, une nouvelle émeute (2) éclatait à Marseille qui troubla le calme de La Rosa, demeuré jusqu'à présent inaltérable. « V. E. connaît les événements importants qui, depuis huit mois, ont troublé la tranquillité de Marseille. Bien que ces derniers temps, aucun incident grave n'ait éclaté, les esprits n'étaient pas pour autant, plus rassurés. Et leurs alarmes étaient justifiées

« Un nommé Bellon, garde du magasin de l'artillerie, était connu à Marseille, comme un homme irréprochable. Mais soit pour en faire commerce, soit pour d'autres motifs, il accaparait depuis plusieurs années des fusils qu'il achetait à l'occasion des renouvellements de modèles d'armes dans

(1) Caraman (Victor, Maurice de Riquet, comte de) 1727-1807. Lieutenant général, il fut commandant en chef permanent en Provence de 1787 à 1790.

(2) Voir sur l'émeute du 19 août dite de La Tourette : Guibal, *Mirabeau et la Provence*. Paris, Thorin, 2 vol. 1889-91. L'incident y est raconté en détails : A. N. DXXIX 54 et 55.

« le magasin royal. Il les rafistolait et en vendait avec quel-
« que profit. Comme tout est sujet de crainte, dans les cir-
« constances actuelles en France, et qu'en outre la moitié
« de la nation sera dressée contre l'autre, tant que les États
« généraux ne les aura pas accordées, il arriva qu'un homme
« du bas peuple de Marseille dit à un de ses voisins, qui le
« dit à d'autres, que Bellon avait emmagasiné pour son
« compte, plus de soixante mille fusils, bruit qui devint bien-
« tôt une certitude.

« Les esprits s'exaltèrent et un peuple immense se rua sur
« les magasins de Bellon (1), força les portes, ouvrit les coffres,
« vit les fusils et en vola une grande partie. Non content de
« cela, la populace chercha Bellon et, l'ayant trouvé, se dis-
« posa à le prendre. Par bonheur, M. de Caraman, com-
« mandant de Marseille (2), ayant été informé, envoya des
« milices urbaines, pour éviter les vols dans la maison de
« Bellon et pour s'emparer de cet homme en l'envoyant en
« prison, comme délinquant ; mais laissons Bellon, Monsieur,
« se justifier ou non, et abordons un autre sujet plus essen-
« tiel.

« V. E. voudra bien se rappeler que M. de Caraman consti-
« tuait à Marseille, un corps considérable de milices urbaines,
« et qu'il leur avait procuré un uniforme.

« Étant donné la grande dissension qui règne actuellement
« en France et que les gens mal intentionnés ne manquent pas,
« la division s'est aussi établie au Conseil municipal de Mar-
« seille, où sont passées au crible toutes les affaires de cette
« cité. Pour ces motifs, des factieux s'élevèrent qui, non seu-
« lement désapprouvèrent le port de l'uniforme par les mili-
« ces urbaines, mais même attaquèrent une si bonne institu-
« tion. En conséquence d'une si malencontreuse décision, le
« jour suivant, des placards furent affichés dans les carrefours,
« menaçant de fusiller les miliciens qui oseraient porter dé-
« sormais l'uniforme.

« Le bruit courut aussi ce jour-là qu'une bande de vaga-
« bonds se réunissait dans un lieu désert de Marseille, pour
« conspirer contre ledsdits uniformes.

(1) D'après Guibal ce magasin d'armes se trouvait sur le vieux chemin de la porte de Rome. L'affaire Bellon eut lieu le 18 août.

(2) Le titre exact de Caraman est commandant en Provence.

« A cette nouvelle, les milices urbaines se concertèrent et
« décidèrent de se rendre sur les lieux. Il semble que ce fut
« d'accord avec M. de Caraman et que ce gentilhomme offrit
« de leur donner l'appui de l'armée. Mais ce qui ne laisse au-
« cun doute, c'est que la foule était en grand nombre et les
« miliciens peu nombreux, mal armés et sans le soutien de la
« troupe.

« Immédiatement ils s'accusèrent les uns les autres. Le co-
« lonel d'infanterie, qui commandait les milices urbaines, dis-
« posé à vaincre par de bonnes paroles et non par les armes,
« s'avança au devant de ses troupes (1) ; mais la populace
« qui, habituellement, apprécie peu les raisonnements, avant
« de l'entendre, lui jeta des pierres en réponse. Les milices
« urbaines répliquèrent par une fusillade d'une violence telle
« qu'il en résulta une mort. Comme les pierres continuaient
« à pleuvoir, chacun prit un parti différent. Les milices ur-
« baines se retirèrent le mieux qu'elles purent. La populace
« harcela les miliciens qui rentraient dans la ville dispersés,
« les désarma et même les déshabilla.

« L'audace de la populace de Marseille ne s'arrêta pas là,
« car la foule se dirigea vers la maison de l'Échevin, força
« les portes, mit à la rue les meubles précieux et les y brûla.

« Il semble bien que M. de Caraman eut vent de ce dessein
« de la foule, de se rendre à la maison de l'échevin ; mais peu
« enclin à prendre dans de tels cas des mesures fermes, il se
« limita à faire cerner la maison de l'échevin par une poignée
« de dragons, sans donner l'ordre de faire feu sur cette foule
« audacieuse. Ainsi vit-on ces mêmes dragons être témoins
« passifs de l'incendie.

« Peu de temps après, des soldats suisses arrivèrent, qui
« n'avaient pas reçu d'ordres plus précis que les dragons, mais
« qui ne s'en tinrent pas là pour autant. Ils entrèrent dans
« la maison de l'échevin, tuèrent douze ou quinze émeutiers
« et en firent prisonniers vingt-trois autres, parmi lesquels
« deux marseillais et vingt-et-un génois et italiens. Il n'y
« avait pas un seul espagnol, comme je le craignais, sachant
« que les vagabonds espagnols ne manquent pas ici. Non
« content de tels désordres, la populace se précipita le jour

(1) Cf. Guibal loc. cit.

« suivant sur le magasin royal dont Bellon avait la charge,
« encore qu'absent puisqu'en prison, et là la populace s'empara d'environ 4.000 fusils.

« Le bon peuple de Marseille s'irrite contre l'apparente
« tranquillité de M. de Caraman ou, pour mieux dire, de son
« inaction qui provient, selon les apparences, du fait que l'Assemblée Nationale n'avait pas donné l'ordre de faire feu ;
« mais dans de telles circonstances, on aurait pu passer outre.

« Après ces derniers événements, les troupes qui se maintenaient auparavant en dehors des portes, respectant les
« privilèges de cette cité, sont entrées dans Marseille, mais
« nous ne voyons pas qu'elles fassent usage de leurs fusils,
« pour dissiper les attroupements de la populace.

« Et nous voici maintenant, habitants de Marseille, en but
« à mille dangers qui nous obligent à bien fermer nos portes
« et à ne sortir que bien armés. Ce n'est pas une vie et ces
« désordres durent depuis plus de huit mois, pour une raison
« ou pour une autre. »

Fortement attaché à sa tranquillité, Juan de La Rosa demeure cependant fidèle à la Révolution, malgré les désordres qui agitent Marseille. Il attribue les troubles de la France, pendant l'été 1789, aux manœuvres du clergé et de la noblesse, pour empêcher la réalisation des nouvelles réformes. (1)

« Il n'y a pas moyen, écrivait-il à Floridablanca le 9 septembre, que Marseille retrouve son calme habituel, car
« l'anarchie dominera dans tout le Royaume tant que la
« Constitution de l'État ne sera pas établie par l'Assemblée
« Générale de la Nation. On y travaille dans les hautes et
« basses sphères de Paris, mais le clergé et la noblesse, aidés
« des Parlements, y mettent des obstacles perfides et l'extrême
« licence des différentes villes du Royaume, que rien actuellement ne peut freiner, se débride d'autant plus qu'elles
« connaissent les intentions des hautes classes.

Ce jugement de Juan de La Rosa sur les événements était très répandu dans les milieux populaires et les clubs révolutionnaires où l'on rendait responsable des émeutes une collusion secrète entre les aristocrates et la pègre.

(1) Voir Lefèvre. *Foules révolutionnaires*. Ann. hist. de Rev. fr. 1934, p. 17-18. On remarquera que la foule qui se souleva à Marseille le 19 août 1789 était formée d'éléments populaires et incultes. Il n'est nulle part question dans le récit de La Rosa des journaux et brochures. L'excitation est causée et répandue par des propos de rues.

Cependant, au début d'octobre, Juan de La Rosa reprend courage et espère que l'Assemblée nationale ne se laissera pas dominer par la noblesse et le clergé. Le 5 octobre, il décrit avec enthousiasme à Floridablanca, la cérémonie du serment de fidélité, prêté par les troupes et officiers à la Nation, au Roi et à la Loi, et il espère que ces mesures apporteront le calme en Provence : « D'autant plus que nous savons que « l'Assemblée nationale établie à Paris, prend chaque jour « une plus grande consistance et une plus grande autorité, « étant protégée par le monarque et applaudie par la partie « saine de la Nation. »

Puis, abandonnant les considérations d'ordre général, Juan de La Rosa signale à Floridablanca, des traits de mœurs locales qui pouvaient l'éclairer sur la vie économique de l'époque.

Les soyeux de Lyon subissaient en 1789, une forte crise. On sait que l'impopularité de Marie-Antoinette, à la veille de la Révolution, a été en partie attribuée au goût que cette reine avait pour la mousseline et autres tissus des Indes Orientales dont la mode à la Cour aurait ruiné les manufactures du Sud-Est. Les Nîmois avaient déjà réagi énergiquement contre cette mode. (1)

La Rosa raconte à Floridablanca, comment Marseille défendait ces industries françaises : « Il arrive à Marseille, une « autre sorte de nouveauté qui, bien que ne portant préjudice « qu'aux femmes, n'est cependant pas dépourvue de consé- « quences politiques pour les manufactures du Royaume, « en particulier pour celles de Lyon.

« Cette nouveauté consiste à jeter des produits colorants « sur les femmes qui sortent dans la rue vêtues de blanc. Les « femmes, en effet, dans toute la France, ont adopté la mode « de se vêtir de mousselines et de gazes qui proviennent des « Indes orientales, et les manufactures de soie et autres tex- « tiles de Lyon, Nîmes, Montpellier, etc... en subissent un « grave préjudice.

« Il y a une autre nouveauté dans le Royaume, qui est « uniquement divertissante. V. E. sait sans doute que cette « nation provoque de nombreuses contributions sous forme « de dons gratuits. On a ainsi remis à l'Assemblée, de nom-

(1) Cf. Fuchs, *Satins, mousseline et Révolution*, Rév. fr. t. LXXXVI, p. 353.

« breux plats d'argent. Marseille imite Paris dans les petites
« et les grandes choses, telles que les réunions populaires et
« les clubs. Actuellement, tous les membres de la garde na-
« tionale de Marseille qui se compose d'environ treize mille
« personnes, se dépouillent de leurs plats d'argent.

« Treize mille paires de plats d'argent valent intrinsèque-
« ment au moins treize mille doublons, ce qui, avec les autres
« secours gratuits et obligatoires, constitue une forte somme
« d'argent. »

Après les troubles du 19 août, Marseille connut quelques mois d'apaisement. En attendant l'organisation définitive de la municipalité on s'était résigné à un compromis entre l'ancien conseil de trente-six membres et le conseil des Trois Ordres. Cette solution qui reculait le problème sans le résoudre permit cependant à Marseille de passer l'automne sans incidents graves.

Juan de La Rosa ne se fait d'ailleurs aucune illusion sur le caractère transitoire de cette trêve. Il signale dans ses lettres à Floridablanca les symptômes croissants de trouble. Le 21 octobre, il note que le commerce de Marseille « jadis
« florissant, est en quelque sorte paralysé, les innovations de
« Paris suspendant le crédit. » Et le 28 octobre, il reconnaît que le désordre s'étend à toute la France.

Mais son espoir dans l'avenir de la Révolution n'en est que plus affermi, étant convaincu que tout reviendra dans l'ordre, lorsque la nouvelle Constitution sera votée et appliquée : « Le désordre qui règne en France, est très grand actuel-
« lement, parce que la populace est persuadée que tout lui
« est permis, tant que se prépare la Constitution que l'As-
« semblée Nationale établit à Paris, à tel point que les tri-
« bunaux ferment les yeux sur mille cas qui nécessiteraient
« un châtement prompt et exemplaire. »

L'Émeute du 8 Décembre 1789. — La Rosa ne se trompait pas. Le calme n'était qu'apparent. Au début de décembre, les révolutionnaires qui avaient été écartés de la municipalité par le comte de Caraman tentèrent de reprendre le pouvoir et de rétablir la milice populaire. Ces troubles, en liaison avec des mouvements de même nature éclatés dans différents points de la France, avaient été précédés par

une véritable émeute des ouvriers de l'Arsenal de Toulon. A Marseille, les troubles qui éclatèrent dans la nuit du 8 au 9 décembre furent moins graves et rapidement réprimés.

Le bruit courut à Marseille que ces désordres avaient été fomentés par l'Angleterre. Juan de La Rosa, quoique porté à une interprétation des événements défavorables à l'Angleterre, l'accueille cependant avec une certaine prudence : « Voi-
« là deux jours, écrivait-il à Floridablanca le 9 décembre,
« le lendemain des troubles de Marseille, qu'un négociant mon-
« trait à tout le monde une lettre d'Angleterre qu'il venait
« de recevoir et dans laquelle son correspondant lui disait
« qu'il espérait que cette lettre lui arriverait, avant que ne sur-
« viennent les désordres qui devaient éclater à Toulon et à
« Marseille. Je ne sais rien d'autre au sujet de cette lettre ;
« mais nombreux sont ceux qui pensent à Marseille que ces
« troubles de Toulon sont en relation avec ceux de Brest et
« de Rochefort. Mais probablement, cette interprétation des
« événements n'a pas d'autre fondement qu'une présomption
« vague ou imaginée. Je porterai le même jugement sur les
« bruits circulant au sujet de ces troubles et de leurs auteurs
« présumés français ou étrangers. »

Quelques jours plus tard, le 16 décembre, Juan de La Rosa donne une nouvelle interprétation des mouvements populaires qui éclatèrent en France dans le courant de 1789, simultanément dans plusieurs villes de France, interprétation qu'il semble avoir accueillie avec sympathie : « Le calme
« n'est pas encore revenu à Marseille où, chaque nuit, les
« sentinelles sont insultées par des individus de la pègre, at-
« tirés par l'appât de l'argent ou de l'alcool, sans que l'on
« puisse savoir qui les corrompt, bien que les soupçons se
« portent sur les Parlements, le Clergé et les Magnats. Mais
« le bas peuple pourra se corriger, le jour où les sentinelles
« feront feu sur cette bande d'agresseurs et où le gouverne-
« ment ne pardonnera plus à ces perturbateurs qui, sous l'ap-
« parence d'ardents patriotes, agitent tout. »

Juan de La Rosa ne perd pas l'espoir de voir ces désordres cesser, grâce à l'action de l'Assemblée, d'autant plus qu'il est persuadé que le Roi, tout en désirant maintenir l'équilibre entre les différents ordres de la Nation, approuve les nouvelles réformes : « L'Assemblée Nationale établie à Paris,

« écrivait-il le 21 décembre, prend chaque jour plus de consis-
« tance et de nombreux décrets sanctionnés par le Monarque
« sont arrivés ces jours-ci à Marseille.

« La majorité de la Nation retrouve le sens de la joie, grâce
« à de tels progrès. Il n'en est pas de même des Parlements,
« du Clergé, de la plupart des nobles, des gros rentiers et
« enfin de la plus grande partie de l'aristocratie.

« Comme on peut craindre que la Démocratie prenne un
« nouvel élan, il semble que l'on tende actuellement à éta-
« blir un équilibre entre les systèmes démocratique et aris-
« tocratique, équilibre désiré par le gouvernement, une fois
« que les nouvelles réformes qui sont en train de se préparer
« seront acquises. »

ANNÉE 1790

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES ET LE CONFLIT ENTRE LES MILICES URBAINES ET LES TROUPES RÉGULIÈRES

Marseille, pendant l'année 1790, fut constamment agitée par la lutte entre la population et les milices urbaines, d'une part, et les troupes régulières fidèles à l'ancien régime, d'autre part. Conflit qui éclata dès le lendemain des élections municipales pour trouver son point culminant dans les journées sanglantes d'Aix des 13 et 14 décembre 1790.

Les Elections Municipales. — Par décrets des 12 novembre et 14 décembre 1789, l'Assemblée avait organisé les nouvelles municipalités. Dès janvier et février 1790, les municipalités, s'établirent en France et se saisirent du pouvoir, alors que l'Assemblée travaillait encore à la constitution des districts et des départements.

Depuis un an, Marseille vivait sous un régime transitoire, en attendant les décisions de l'Assemblée.

Les élections municipales eurent lieu à Marseille, le 28 janvier 1790. Le comte de Caraman, commandant en chef de la

Provence, se démit de ses fonctions et envoya, le 27 janvier, une lettre d'adieu au Conseil municipal de Marseille.

Deux candidats se partageaient les suffrages de Marseille : M. de Chomel(1), lieutenant général criminel de la Sénéchaussée, candidat des aristocrates, et Etienne Martin (2), troisième échevin de la précédente municipalité, candidat des démocrates.

Etienne Martin fut élu à une très forte majorité (3.353 voix, sur 4.405 exprimées). Juan de La Rosa décrivit à Florida-Blanca, le 1er février, son succès : « On a commencé ici à former la nouvelle municipalité, en commençant par nommer le Maire, qui sera comme le premier échevin, mais avec beaucoup plus d'autorité que ses prédécesseurs. Il exercera seulement deux ans.

« Autrefois, il était indispensable que les fonctions de Maire soient remplies par un membre de la noblesse, soit qu'il la tint de naissance, soit qu'il l'eût acquise par ses mérites ou à prix d'argent.

« Mais actuellement chaque Français pouvant aspirer à n'importe quel emploi ou distinctions, quand il possède la lumière et la probité nécessaires, l'ensemble des suffrages a appelé à la Mairie un négociant que rien ne signalait particulièrement, mais qui, vraisemblablement, méritait ce choix par ses vertus. Ce même négociant ne voulant pas être élu, s'était absenté de Marseille, pour se rendre à Avignon où on lui envoya l'avis de sa nomination qu'il acceptée, bien qu'en se récusant de sa mauvaise santé. Cela permet de prévoir qu'il n'exercera pas son emploi, si les autres élections des officiers de la municipalité ne lui semblent pas judicieuses, car aujourd'hui, ce sont des charges très épineuses. »

Après l'élection du Maire, eurent lieu en effet, les élections des autres membres de la municipalité. Marseille fut toute entière, agitée par ces événements.

Juan de La Rosa décrit à Florida-Blanca le nouveau mode de scrutin qui permettait l'accès à la vie publique à un grand nombre de Marseillais, le nombre des citoyens actifs s'élevant

(1) Chomel (Jean-Pierre de), né en 1740. Il fut lieutenant général criminel en la Sénéchaussée de Marseille de 1765 à 1790.

(2) Martin (Etienne) dit le Juste, notable négociant, troisième échevin de Marseille (1789-90). Maire de Marseille du 28 janvier 1790 au 12 décembre 1791. Délégué à l'Assemblée législative.

à douze mille (1). « Les Assemblées générales et publiques, « continuent de se réunir à Marseille, pour procéder à la no- « mination des membres qui restent à élire pour former la « nouvelle municipalité. Les électeurs sont si nombreux que, « à défaut de lieux publics appropriés, on a eu recours aux « églises qui ne sont pas paroissiales et où l'on prend soin « de couvrir les autels.

« La foule n'arrête pas de défiler de huit heures du matin « jusqu'à six heures du soir. Il suffit, pour être électeur, d'avoir « payé au préalable comme impôt, la petite somme de trois « livres tournois, équivalant à trois réaux billons. Cette contri- « bution peut être basée sur la plus petite propriété, maison « ou cabanon, appartenant à chaque votant, ou bien sur un « simple appartement loué dans une maison. Aussi, le titre « de citoyen et le droit de vote appartient à celui qui, pro- « priétaire ou non, ne dort pas dans la rue.

« Il en résulte que plus de vingt personnes vont être élus « pour former la nouvelle municipalité, parmi lesquelles vrai- « semblablement se trouveront des artisans et des commer- « çants, si la majorité les désigne.

« Il est à redouter qu'avec ce mode de scrutin le petit « peuple ne soit en plus grand nombre que les personnes qua- « lifiées et qu'il porte ses voix sur la centaine de prisonniers « détenus depuis un certain temps comme agitateurs et qui, « de ce fait, pourraient être appelés à remplir les charges de « la municipalité. Reste à savoir, si les lois du Royaume ne « s'opposent pas à ce que les personnes incarcérées occupent « des charges de confiance. » Ces élections si démocratiques furent suivies d'enthousiastes manifestations populaires, auxquelles Mirabeau joignit ses applaudissements.

La Révolte de St-Domingue. — Les sentiments démocratiques des Marseillais, qui s'étaient manifestés avec tant d'énergie aux élections municipales, subirent en 1790 une sérieuse épreuve, par suite des événements qui se déroulèrent alors aux colonies. La culture du coton et de la canne à sucre avaient fait de St-Domingue, au XVIII^e siècle, la

(1) En réalité, le peuple n'avait pas encore pris l'habitude d'user de son droit de vote. S'il y avait en effet environ 12.000 citoyens actifs à Marseille lors de l'élection du Maire, 4.405 seulement votèrent.

Voir sur les élections municipales à Marseille: *Encyclopédie des Bouches-du-Rhône*, t. V. p. 7 et suiv. .

plus belle colonie française. Mais cette richesse était entièrement construite sur l'esclavage des noirs (1) et profitait seulement aux grands planteurs, propriétaires des terres. Les principes de 1789 apportèrent un profond bouleversement, dans un milieu qui ne vivait que de l'exploitation d'une race par une autre. Les planteurs blancs, pour empêcher les réformes de France d'être appliquées à St-Domingue, prirent l'initiative, en février 1790, de réunir une assemblée générale qui siégea à St-Marc. Il y eut dès lors deux gouvernements dans l'île : celui du représentant de la France et celui de l'assemblée de St-Marc. La guerre civile éclata. Blanchelande, le nouveau gouverneur, fut chassé de Port-au-Prince. Les planteurs blancs avaient la victoire. On sait comment, en 1791 et 1792, les mulâtres et les nègres prirent une sanglante revanche ; mais, dès 1790, les troubles coloniaux avaient eu leurs répercussions dans le commerce français, Marseille, certes moins que Bordeaux, devait une grande partie de sa richesse commerciale aux intérêts que ses négociants possédaient dans les colonies. Jusqu'au XVIII^e siècle, l'activité commerciale de Marseille était demeurée exclusivement méditerranéenne. Les lettres patentes de 1719 avaient ouvert aux Marseillais, l'accès des îles d'Amérique. Pendant le courant du XVIII^e siècle, Marseille étendit le champ de ses marchés et, à la veille de la Révolution, sans être encore le port mondial qu'elle devint au XIX^e siècle, elle était entrée dans le grand courant des échanges commerciaux entre l'Europe et l'Amérique. Aussi, depuis le discours de Mirabeau sur la liberté des noirs, l'inquiétude était vive à Marseille.

Mettant ses intérêts commerciaux avant ses idées démocratiques, Marseille envoya auprès de la Constituante le négociant marseillais Abeille pour défendre les intérêts des colons et demander le maintien de l'esclavage.

L'Espagne suivait avec anxiété les troubles de St-Domingue, d'autant plus qu'elle partageait cette île avec la France. Juan de La Rosa, sachant l'intérêt que l'Espagne portait, aux questions coloniales, y prêtait une attention toute particulière. « Les colons français d'Amérique, écrivait-il le 1^{er}

(1) Il faut noter que les ordonnances de 1784-85 avaient apporté des adoucissements notables à la situation des noirs. Il n'entre pas dans notre sujet d'entrer dans le détail des conflits entre les blancs à St-Domingue ni sur la responsabilité des diverses catégories de blancs. Voir : P. de Vaissière. *St-Domingue, La Société et la vie créole sous l'ancien régime*. Paris, Perrin, 1909, p. 358 et suivantes.

« mars à Floridablanca, furent très agités dès qu'ils connurent
« la motion que M. de Mirabeau, député à l'Assemblée Natio-
« nale, fit dans cette même assemblée, tendant à accorder
« une entière liberté à tous les esclaves nègres des colonies,
« comme ils l'ont toujours eue en France.

« Comme M. de Mirabeau obtient à l'Assemblée tout ce
« qu'il propose, grâce à sa grande éloquence et à sa persévé-
« rance, et que l'on sait qu'il ne renoncera pas facilement à
« cette réforme, on en craint les conséquences. Leurs esclaves
« noirs ont coûté une grosse somme d'argent aux colons et
« il n'est pas question de les indemniser. Si M. de Mirabeau
« obtient ce qu'il sollicite, les colons resteront sans nègres et
« leurs propriétés abandonnées, car elle ne peuvent être ex-
« ploitées par des blancs. Il est à craindre que d'autres évé-
« nements surviennent du fait que, dans les colonies, il y a
« un blanc pour cent noirs.

« L'Assemblée n'a pas encore pris de résolutions sur la
« motion de M. de Mirabeau, bien que Bordeaux et Marseille
« aient envoyé des rapports contenant des arguments sérieux
« contre elle. Bordeaux a même ajouté que, si l'on accordait
« la liberté des noirs, tout le commerce de France en souf-
« frirait, et que Bordeaux, en conséquence, ne pourrait plus
« participer à la contribution du quart de son bénéfice annuel.
« C'est la somme que l'on demande maintenant à tous les
« habitants de France sous forme de don gratuit et extraor-
« dinaire, don qui sera certainement considérable dans l'en-
« semble du Royaume, si l'on songe qu'à Marseille une mai-
« son de commerce a donné 40.000 frs. »

Conflit entre les troupes régulières et les milices urbaines. — De nouveaux troubles éclatèrent à Marseille dans le courant de mars 1790.

Un conflit latent existait entre les troupes régulières et la milice urbaine. Marseille supportait mal de voir supprimer ses antiques privilèges interdisant l'entrée de la ville aux troupes armées.

Un des trois régiments en garnison à Marseille était celui de Royal Marine, commandé par le marquis d'Ambert, homme d'ancien régime, qui méprisait les libertés communales. S'étant absenté pendant quelques jours, d'Ambert, à son retour à Marseille, voulut franchir les portes de la ville. Les

milices urbaines, qui étaient de garde, ne le reconnaissant pas ou voulant le brimer, lui demandèrent son passeport qu'il avait négligé de porter sur lui. D'Ambert entra dans une violente colère et, au dire de Juan de La Rosa, qui juge sévèrement sa conduite, se répandit en propos injurieux contre la milice nationale et la municipalité. D'où réaction très vive des gardes nationaux qui se transforma bientôt en un attroupement. D'Ambert fut miraculeusement sauvé par ses sous-officiers et transporté à la Mairie, où une nombreuse foule se rendit en hurlant : « d'Ambert à la lanterne ! » M. d'Ambert fut gardé quelque temps à l'Hôtel de Ville. L'Assemblée ordonna le départ de Marseille du régiment de Royal-Marine et des Dragons de Lorraine et du Roi, et le calme se rétablit. Ce n'était qu'une tranquillité momentanée. Dans le courant des mois d'avril et de mai 1790, la tension entre les gardes nationaux et le peuple, d'une part, et les troupes régulières, d'autre part, s'exacerba et les troubles prirent une réelle gravité. (1)

J. de La Rosa est inquiet pour ses sympathies démocratiques. — Mais pendant cette période la correspondance de Juan de La Rosa s'espace et ne contient que de brèves mentions aux événements du jour. Notre consul avait, en effet, appris que des esprits malveillants l'avaient signalé au Cabinet de Madrid, comme un démocrate dangereux.

A la fin février, un italien, nommé Pastor Castiglioni, envoyait à Floridablanca, une lettre qu'il prétendait avoir interceptée. Cette lettre révélait un complot révolutionnaire en Espagne devant éclater le même jour en Biscaye, à Madrid et dans d'autres villes d'Espagne. Pastor Castiglioni ajoutait qu'il n'avait pas montré cette lettre au consul d'Espagne à Marseille « dans la crainte qu'il ne fasse lui-même partie de « cet infernal complot. »

Floridablanca prévint Juan de La Rosa et des recherches furent faites pour identifier le dénonciateur qui s'avéra être un aventurier italien sans domicile fixe, sorte de marchand ambulancier vendant des indiennes et mousselines, ancêtre des commis voyageurs de la Restauration qui colportaient de villages en villages, avec leurs pacotilles, mille nouvelles fausses et alarmantes.

(1) Voir sur l'affaire d'Ambert. *Enc. des Bouches-du-Rhône* t. V, p. 9.

Mais Pastor de Castiglioni ne fut pas le seul à dénoncer à Madrid les idées subversives de Juan de La Rosa. De Coactus, un officier du régiment Royal-Mariue, en garnison à Marseille, qui devait partager les opinions de son colonel, le marquis d'Ambert, écrivait le 17 mars 1790 à Floridablanca, pour l'avertir que Juan de La Rosa « ne craignait pas d'être dans « les sociétés, le zélé prôneur du comte de Mirabeau. La « conformité de ses sentiments avec ceux de la canaille, ajoutait-il, est l'ouvrage d'un petit avocat qu'il aurait dû éloigner de sa maison. Rappelez-lui, Monsieur, ce qu'il doit « à sa place, puisqu'il oublie ce qu'il se doit à lui-même. »

Floridablanca, qui n'avait pas pris au sérieux les dénonciations de Pastor de Castiglioni, fut impressionné par l'avertissement de De Coactus. Le 6 avril, il écrivit à Juan de La Rosa « de ne pas se mêler aux événements du jour et de ne « pas y prendre part par ses discours, car il lui convenait « de se conduire avec une absolue impartialité et de se taire. »

Juan de La Rosa répondit le 21 avril à Floridablanca : « Je ne comprends pas ce que l'on peut critiquer au sujet des « discours que j'aurais tenus à Marseille, car j'ai toujours évité « avec le plus grand soin de parler avec quiconque des événements qui se passent en France depuis un an environ, « bien qu'ici on en traite fort librement. »

Durant le printemps et l'été 1790, Juan de La Rosa, se méfiant des commentaires de Madrid sur ses opinions politiques, se contenta de mettre Floridablanca au courant des mouvements du port de Marseille et des problèmes d'ordre économique que par ses fonctions de consul il pouvait être amené à régler.

Cependant, pendant l'été 1790, la lutte entre les patriotes et les aristocrates fut très vive et Marseille connut des heures graves. Dans une lettre du 14 août 1790, Juan de La Rosa faisant allusion aux événements tragiques qui s'étaient déroulés à Marseille depuis le mois d'avril, demandait non sans une certaine ironie à Floridablanca si, dans ses lettres, il devait seulement mentionner les faits relevant strictement de ses fonctions de consul ou raconter aussi la vie politique de Marseille (1).

(1) C'est ainsi que la correspondance de La Rosa ne fait aucune allusion au grave conflit qui s'éleva entre la municipalité et Bournissac le prévôt général de la Maréchaussée en février-décembre 1790. Voir cet incident A. N. DXXIX, 53.

Pendant l'été 1790, l'affaire de Nootka-Sund et les menaces de guerre entre l'Espagne et l'Angleterre avaient singulièrement tendu les relations diplomatiques entre la France et l'Espagne. La Rosa, désireux de voir se maintenir la paix en Europe, suit avec anxiété l'évolution des flottes espagnoles et françaises en Méditerranée. Le 16 août, il signale à Floridablanca que Marseille et Toulon sont fort inquiets au sujet de soi-disant armements et préparatifs militaires de la flotte espagnole à Port-Mahon (1).

Le 7 septembre il prévient son ministre que, d'après des ordres reçus de Paris, Toulon préparait des armements navals, et le 22 septembre il envoyait à Floridablanca « une liste des bateaux de guerre français en armement à Toulon pour s'unir à la grande escadre » et « une liste de ceux devant composer la division du Levant. »

En novembre, le différend espagnol étant résolu, La Rosa signale à Floridablanca, le 2 décembre, que « des ordres de Paris sont arrivés à Toulon la semaine précédente, pour suspendre les armements navals et congédier environ trois mille marins que l'on avait recrutés un peu partout. Il en résulte à Toulon, ajoute-t-il, et dans le commerce marseillais, une grande satisfaction. »

Crise du Commerce Marseillais. — Le commerce marseillais, très florissant à la veille de la Révolution, subissait en effet, du fait des troubles politiques, une forte crise en 1790. Nous avons vu comment les événements de St-Domingue avaient inquiété les négociants de Marseille. Les idées de 1789 avaient, d'autre part, dans les Echelles du Levant, soulevé de graves conflits entre les capitaines et équipages des navires de commerce ardemment révolutionnaires et le personnel consulaire, fidèle à l'ancien régime.

Le 24 novembre 1790, La Rosa signalait à Floridablanca la crise dont souffrait le commerce de Marseille, du fait de l'esprit subversif des marins et du peuple de cette cité. « Les marins de Toulon sont pleins de zèle, Monsieur. Plût au ciel que l'on puisse en dire autant de Marseille. Certes, rien de

(1) Déjà en avril 1790 des bruits avaient couru d'une descente à Marseille de troupes espagnoles. Cf. DXXIX bis 401 d^{er} 63, p. 1, 3 et 4.

« bien grave n'est survenu à Marseille depuis cinq ou six mois, « mais cependant les Marseillais ne manifestent ni pondération ni bonne entente. Bien au contraire : ils se signalent « par une grande légèreté, une désunion et une insubordination qui n'inspirent pas confiance. Il en résulte un arrêt presque général du commerce qui était si florissant auparavant « dans ce port. D'autant plus que absolument personne ne « peut se vanter d'être à l'abri d'une insulte de la populace, « quand il lui en prendra fantaisie. »

Journées d'Aix des 13-14 Décembre. — Les journées sanglantes d'Aix, des 13 et 14 décembre 1790, où le peuple marseillais massacra les chefs royalistes de Provence, devaient donner, peu de temps après, raison aux pronostics de Juan de La Rosa.

Depuis l'émigration à Turin du comte d'Artois, le 14 juillet 1789, le parti de la contre-révolution n'avait pas cessé d'étendre ses filets dans toute la France. Il possédait des agents principalement dans le Sud-Est et Aix-en-Provence était un des centres les plus actifs. Cette vieille cité provençale avait mal accepté la suppression du Parlement. Pascalis, le célèbre avocat et procureur au Parlement d'Aix, était un des principaux agents du comte d'Artois.

Durant les derniers mois de 1790, l'activité des conspirateurs royalistes dans le Sud-Est était intense. Pascalis (1), le 27 septembre, à la dernière séance du Parlement, n'avait pas caché son mépris des nouvelles réformes. Il avait même eu l'imprudence de prêcher le retour à l'ancien régime, « époque où les Français seraient revenus à leurs sentiments naturels de fidélité, franchise et de loyauté. »

Le comte d'Artois, prenant ses désirs pour des réalités, croyait à la victoire prochaine de son parti et avait choisi la mi-décembre pour le moment de « l'explosion générale ». Le même optimisme régnait à Aix. Le dimanche 12 décembre, les conjurés d'Aix attendaient la nouvelle de l'insurrection de Lyon pour ouvrir le club « des Amis du Roi, de la Paix et de la Religion. »

(1) Pascalis (Jean-Joseph-Pierre), 1732-1790, célèbre avocat. Cf. *Enc. des Bouches-du-Rhône*, t. III, p. 153 ; t. V, p. 18-19 et Guibal loc. cit.

L'inquiétude était grande chez les révolutionnaires qui avaient eu vent du complot. Les 12 et 13 décembre, la fermentation alla en augmentant. Le club des Antipolitiques (1) fit arrêter Pascalis et un de ses amis très impopulaire, Morellet de La Roquette (2). Le peuple de Marseille, parmi lequel se trouvait un nombre considérable de gens sans aveu, se porta à Aix pour s'emparer des principaux agents de la contre-révolution. On sait comment l'insurrection se termina par le massacre de Pascalis, de Morellet de La Roquette et du Chevalier de Guiramand (3), devant la garde nationale impuissante à contenir la vengeance populaire. Le drame d'Aix arrêta pour un temps les projets d'insurrection du comte d'Artois et bouleversa profondément la Provence.

Juan de La Rosa semble n'avoir été ému par ces événements que dans la mesure où ils pourraient troubler Marseille : « Alors que nous commencions à compter sur un moment « de tranquillité dans cette ville et cette province, écrivait-il « le 13 décembre, voici que sont arrivés trois courriers extraordinaires d'Aix, la nuit dernière. Ils apportaient la triste « nouvelle d'une émeute que l'on attribue au clergé. On ne « sait pas encore à Marseille les détails de ce qui est arrivé à « Aix, ni les causes véritables, mais l'on tient pour assuré que « cette émeute a été suscitée par le régiment lyonnais d'infanterie et de nombreux habitants d'Aix qui substituèrent « l'ancienne cocarde blanche à la cocarde nationale actuelle « d'où désordres, blessures et morts. Le prieur des Récollets « aurait été pendu » (4).

La Rosa se rassure en pensant que Marseille avait envoyé à Aix « un bataillon de cinq cents soldats suisses et environ « trois mille gardes nationaux qui, selon toutes probabilités, « vont être renforcés par d'autres de Marseille et des environs. »

Le 15 décembre, Marseille connut les détails de l'émeute et Juan de La Rosa apprit le massacre des conjurés royalistes sans grande émotion. Il partageait l'antipathie des Marseil-

(1) Voir : Ponteil. *Le club des antipolitiques*.

(2) Morellet de La Roquette. Cf. Guibal, *loc. cit.* t. II p. 406-07 ; 420-21.

(3) Guiramand (André-Raymond Chevalier de), Directeur de l'Académie d'équitation d'Aix. Cf. *Enc. des B.-du-Rh.* t. V, p. 19 et Guibal, *loc. cit.* t. II p. 390-400 ; 422.

(4) Deux jours après, La Rosa devait démentir la mort de ce religieux.

lais contre les parlementaires d'Aix et, en particulier, contre ces trois victimes de l'émeute sur qui se cristallisait la haine populaire. On sait que Guiramand fut pendu à une branche de l'arbre où, le 28 mars 1789, un boucher d'Aix, André, avait été pendu par ordre du Parlement.

Aussi, lorsque Juan de La Rosa apprit à Floridablanca les événements d'Aix, il ne s'attendrit pas sur le sort tragique des victimes. « M. Pascalis s'était beaucoup compromis « contre la Démocratie dans le discours qu'il fit aux Parle- « ments, lorsqu'on procéda à la dissolution de celui de Pro- « vence, et depuis on lui reprocha vivement ses opinions aris- « tocrates. M. de La Roquette était un de ses très intimes « amis. Quant au maître Charpentier (1), il semble bien que « c'était un agent des deux autres. Plaise au ciel qu'il n'y ait « pas plus de désordres, de scandales et de malheurs. »

Puis Juan de La Rosa abandonne ce récit trop tragique à son gré et s'empresse de conter à Floridablanca un trait de mœurs pittoresque : « En France comme en Espagne, les « prédicateurs commençaient leurs sermons par *AU NOM « DU PERE, DU FILS ET DU SAINT-ESPRIT*. On « raconte qu'un chanoine d'une paroisse de Marseille, devant « prêcher l'autre jour, changea le prélude de son sermon en se « sanctifiant, non selon l'habitude, mais *AU NOM DE LA « NATION, DE LA LOI ET DU ROI*, A la suite de quoi « l'Assemblée patriotique établie à Marseille, à l'exemple des « autres villes du Royaume, lui a envoyé ses félicitations.

Jacqueline CHAUMIÉ.

(à suivre).

(1) Nous n'avons pas pu nous expliquer pourquoi Juan de La Rosa qualifie le Chevalier Guiramand de Maître Charpentier.